

Nicolas DUPONT-AIGNAN

Député de l'Essonne
Maire d'Yerres
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération

Le 15 janvier 2016

Monsieur Philippe TAILLE DUMIER
F.D.V.G.V.
9 rue de la Pithière
8510 SAINT MARTIN LARS

NDA/CDK-GM 16.0114
Affaire suivie par Catherine DAKAD

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 13 courant, relative au massacre des catholiques vendéens par les révolutionnaires de 1789.

Il est juste que les Français connaissent tous les épisodes de notre grand roman national, même les moins glorieux.

C'est pourquoi, je salue et encourage l'initiative de mon collègue, Lionnel LUCA pour le dépôt d'une proposition de loi portant reconnaissance du génocide vendéen.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Bien à vous,



Nicolas DUPONT-AIGNAN